



Demande de placement je souhaite annulée le jugement

Par **Huetsabine**, le **06/08/2017** à **21:13**

Bonjour voilà cela fait plus 1 ans que j'ai fait appel du jugement mes le problème ces la cour d'appel de Douai ma jamais convoqué et entre deux y'a eu un nouveau jugement quel son mes droits car je refuse le placement mon enfants cette année il a eux de très gros problèmes de santé d'où l'absentéisme de mon fils mes j'ai tous son dossiers médicale aider moi svp je demander si je pouvais pas annulée le jugement du faite que je suis même pas passe en appel ??

Par **Huetsabine**, le **06/08/2017** à **21:17**

Peut on annulé le jugement du faite que j'avais déjà fait appel du première jugement mes entre deux une audience a eu lieux et l'éducatrice a demander le placement